Partie I : les actions et activités menées

Action/Activité 1

1. Action/activité planifiée et l(es) objectif(s) y afférent(s) (+ groupe cible et nombre de participants)

PARTENARIAT FFIHN – MIREC – TECHNOCAMPUS « AIDE MECANICIEN EN MAINTENANCE INDUSTRIELLE ».

- Objectif:

  Jobcoaching de jeunes de – de 26 ans dans un processus de formation menant au métier d'aide mécanicien en maintenance industrielle, en vue de l'obtention d'un emploi dans le secteur de l'industrie.

- Groupe(s) cible(s):

  Jeunes de moins de 26 ans qui appartiennent aux groupes à risque définis dans l'arrêté royal du 19 février 2013 portant exécution de l'article 189, alinéa 4, de la loi du 27 décembre 2006 portant des dispositions diverses.

- Nombre total de participants que l'on espère atteindre (par groupe cible):

  11 jeunes seront accompagnés, mais ce nombre pourrait être revu en fonction des montants octroyés

2. Action/activité réalisée

   Pour cette formation, 2 groupes ont été constitués :

- G1 : du 27/02/2023 au 30/06/2023
- G2 : du 28/08/2023 au 15/12/2023

Malgré 18 séances d'information collectives, et 22 entretiens individuels, 5 jeunes ont intégré le 1er groupe, et 3 le second groupe, ce qui porte à 8 le nombre de jeunes ayant intégré l'action.

3. Taux de réalisation
   - 8 jeunes de moins de 26 ans sont entrés en formation.
   - Ces 8 jeunes ont signé un contrat de formation professionnelle FOREM, pour une formation supérieure ou égale à 35 heures semaine.
   - 7 jeunes ont participé à l'ensemble du programme de formation dispensé par TechnoCampus.
     Ce programme comprenait également le passage de différents brevets, à savoir :
     - VCA
     - Chariot élévateur frontal éléctrique
     - Pontier élingueur commande au sol poiréé
     - Nacelle articulée

     Ils ont tous réussi ces brevets

- 1 jeune a arrêté le programme après 3 mois de formation, suite à d'importants problèmes psychosociaux.
- En ce qui concerne le 7 jeunes ayant suivi l'ensemble de la formation et effectué un stage en entreprise :
    - 3 vont à l'emploi dans une entreprise du secteur
    - 1 ne donne plus de nouvelle, mais une information a été transmise par le FOREM sur le fait qu'il est à l'emploi
    - 1 abandonne le stage suite à des problèmes psychosociaux importants
    - 1 arrête pour raison de santé
    - 1 ne confirme pas son projet professionnel à l'issue du stage
- Les caractéristiques de profil des participants (si disponible):
  Les 8 jeunes étaient de sexe masculin.
  En ce qui concerne la nationalité,
    - 5 sont de nationalité belge,
    - 3 sont des primo-arrivants (2 Guinéens et 1 Iraquien)

  Quant au degré de scolarisation,
    - 3 ont le CEB,
    - 2 ont le CE1D
    - 1 a le CESI,
    - 2 avaient obtenu un baccalauréat en Guinée, mais non reconnu en Belgique.

4. Budget
   Indiquez le budget prévu (lors de la demande) et le budget utilisé:

Budget prévu

PARTENARIAT FFIHN -MIREC -TC		
AIDE MECANICIEN EN MAINTENANCE INDUSTRIELLE (11 stagiaires)		**134.068,00 €**
Formation en CDC 11 semaines	36h x 11 sem x 20€ x 11 stagiaires	87.120,00 €
Stage en entreprise de 6 semaines	38h x 6 sem x 11€ x 11 stagiaires	27.588,00 €
Suivi MIREC de la sélection au suivi post-emploi	88h par stagiaire x 20€ x 11 stagiaires	19.360,00 €

Budget utilisé

Il est à noter que la CP 111 a accepté la demande de révision du tarif horaire des opérateurs à partir du 1er janvier 2023. Celui-ci est porté de 20€ à 22,63€. Quant au suivi technique des stages, il passe de 11€ à 12,93€ (cfr Annexe 1)

PARTENARIAT FFIHN -MIREC -TC		
AIDE MECANICIEN EN MAINTENANCE INDUSTRIELLE (8 stagiaires)		**56.083,12 €**
Formation en CDC 11	1807,25h x 22,63€	40.898,07 €
Stage en entreprise	219h x 12,93€	2.831,67 €
Suivi MIREC de la sélection au suivi post-emploi	(22,5h x 20€) + (526h x 22,63€)	12.353,38 €

5. La sortie vers un emploi (si d'application)

7 stagiaires ont fait un stage en entreprise.
1 personne est à l'emploi dans une entreprise du secteur.

2 personnes sont sous contrat de travail intérim, dans une entreprise utilisatrice de la CP 111. Ces contrats intérim se transformeront très certainement en contrat avec l'entreprise utilisatrice.
En effet, on peut constater que dans le secteur, de nombreuses entreprises passent au préalable par de l'intérim.
La 4ème personne à l'emploi, avait arrêté prématurément la formation, et ne donne plus de nouvelles, mais le FOREM a informé qu'elle était sous contrat de travail

6. Circonstances qui ont entraîné la non-réalisation de l'objectif visé (si d'application)

Le projet ayant débuté en avril 2022, cela a eu des répercussions sur le début de la formation, car la planification 2022 de TechnoCampus était déjà complète, et ne permettait pas d'organiser d'autres sessions de formation.
Les difficultés de sélection et de recrutement suite à la réorganisation du FOREM et au manque d'adressage sont une partie des causes de la non réalisation de l'objectif visé.
Le temps prévu pour la préformation a été rogné suite aux difficultés de recrutement, ce qui s'est fait ressentir lors des stages en entreprise. On a pu constater de nombreuses arrivées tardives, des absences fréquentes, des temps de pause non respectés, un manque de rigueur…
Néanmoins, le contrat de formation FOREM a permis à ces jeunes de suivre une formation chez TechnoCampus. Le programme comprenait la passation de plusieurs brevets en lien aves les métiers de l'industrie, ce qui fait que ces jeunes sont mieux armés aujourd'hui pour entrer dans la vie active.

Action/Activité 2

1. Action/activité planifiée et l(es) objectif(s) y afférent(s) (+ groupe cible et nombre de participants)

PARTENARIAT FFIHN – MIREC – TECHNOCAMPUS « SOUDEURS 3 PROCEDES ».

- Objectif:

  Jobcoaching de jeunes de – de 26 ans dans un processus de formation menant au métier de soudeur 3 procédés en vue de l'obtention d'un emploi dans le secteur de l'industrie.

- Groupe(s) cible(s):

  Jeunes de moins de 26 ans qui appartiennent aux groupes à risque définis dans l'arrêté royal du 19 février 2013 portant exécution de l'article 189, alinéa 4, de la loi du 27 décembre 2006 portant des dispositions diverses.

- Nombre total de participants que l'on espère atteindre (par groupe cible):

  6 jeunes seront accompagnés, mais ce nombre pourrait être revu en fonction des montants octroyés

2. Action/activité réalisée

   Pour cette formation, 2 groupes ont été constitués :
   - G1 : du 20/01/2023 au 14/07/2023
   - G2 : du 15/05/2023 au 13/10/2023

Malgré 22 séances d'information collective, et 39 entretiens individuels, il n'y a que 5 candidats de moins de 26 ans qui sont entrés en formation.

3. Taux de réalisation
    - 5 jeunes de moins de 26 ans ont entamé la formation.
    - Ces 5 jeunes ont signé un contrat de formation professionnelle FOREM supérieur ou égal à 35 heures semaine.
    - Les 5 jeunes ont débuté le programme de formation, mais 2 ont abandonné très rapidement.
    - Les 3 autres jeunes ont participé à l'ensemble du programme de formation.
      Ce programme comprenait également le passage de différents brevets, à savoir :
        - VCA
        - Chariot élévateur frontal électrique
        - Pontier élingueur commande au sol poiréé
        - Nacelle articulée
        - CECAF Soudure

      Ils ont tous réussi ces brevets, et CECAF
    - Ces 3 jeunes ont fait un stage, parmi eux :
        - 2 vont à l'emploi
        - 1 a été arrêté pour raison de santé, devant se faire opérer de l'épaule, les positions nécessaires à l'exercice du métier de soudeur n'étaient plus compatibles suite à ses problèmes physiques.
    - En ce qui concerne les 2 jeunes n'ayant pas été en stage, suite à un arrêt très tôt de la formation pour raison de santé :
        - 1 avait de graves problèmes mentaux, et a été embarqué en ambulance lors d'une séance MIREC, cela s'est poursuivi par une hospitalisation en psychiatrie
        - 1 avait des problèmes personnels, et sociaux très importants et n'était pas apte à poursuivre la formation
    - Les caractéristiques de profil des participants (si disponible):
      Les 5 jeunes ayant participé au projet sont de sexe masculin, et de nationalité belge.
      1 CEB
      1 CE1D
      2 CESI
      1 CESS

4. Budget
   Indiquez le budget prévu (lors de la demande) et le budget utilisé:

Budget Prévu

SOUDEURS 3 PROCEDES (6 stagiaires)		**103.848,00 €**
Formation en CDC 18 semaines	36h x 18 sem x 20€ x 6 stagiaires	77.760,00 €
Stage en entreprise de 6 semaines	38h x 6 sem x 11€ x 6 stagiaires	15.048,00 €
Suivi MIREC de la sélection au suivi post-emploi	92h/stagiaire x 20€ x 6 stagiaires	11.040,00 €

Budget utilisé

- Il est à noter que la CP 111 a accepté la demande de révision du tarif horaire des opérateurs à partir du 1er janvier 2023. Celui-ci est porté de 20€ à 22,63€. Quant au suivi technique des stages, il passe de 11€ à 12,93€. (cfr Annexe 1)

SOUDEURS 3 PROCEDES (5 stagiaires)		**53.727,04 €**
Formation en CDC	1747,25h x 22,63€	39.540,27 €
Stage en entreprise	270h x 12,93€	3.491,10 €
Suivi MIREC de la sélection au suivi post-emploi	(72h x 20€) + (409h x 22,63€)	10.695,67 €

5. La sortie vers un emploi (si d'application)

   Les 3 jeunes ayant suivi l'ensemble de la formation, ont fait un stage en entreprise.
   Parmi ces jeunes, 2 ont un contrat de travail.

6. Circonstances qui ont entraîné la non-réalisation de l'objectif visé (si d'application)

   Malgré le nombre important de séances d'information réalisées par la MIREC, il n'a pas été possible de former 6 jeunes.
   On peut constater que pour ce type de public, la formation de soudeur n'était pas un choix pertinent. En effet, il demande des prérequis importants, que les jeunes n'avaient pas forcément.
   Néanmoins, le contrat de formation FOREM signé, a permis à ces jeunes de suivre une formation chez TechnoCampus. Ce programme comprenait la passation de différents brevets en lien avec les métiers de l'industrie, ce qui fait qu'aujourd'hui, ces jeunes sont mieux armés pour entrer dans la vie active, grâce à l'acquisition de nouvelles compétences.

Action/Activité 3

1. Action/activité planifiée et l(es) objectif(s) y afférent(s) (+ groupe cible et nombre de participants)

   PARTENARIAT FFIHN – MIREC – WAN « ASSEMBLEUR DE STRUCTURES AERONAUTIQUES»

   Jobcoaching de jeunes de – de 26 ans dans un processus de formation en Centre de Compétence, menant au métier d'assembleur de structures aéronautiques, en vue de l'obtention d'un emploi dans le secteur de l'industrie aéronautique

- Groupe(s) cible(s):

  Jeunes de moins de 26 ans qui appartiennent aux groupes à risque définis dans l'arrêté royal du 19 février 2013 portant exécution de l'article 189, alinéa 4, de la loi du 27 décembre 2006 portant des dispositions diverses.

- Nombre total de participants que l'on espère atteindre (par groupe cible):

  11 jeunes seront accompagnés, mais ce nombre pourrait être revu en fonction des montants octroyés

2. Action/activité réalisée

   Pour cette formation, 3 groupes ont été constituées :
   - G1 : du 31/10/2022 au 31/03/2023

- G2 : du 23/02/2023 au 28/07/2023
- G3 : du 30/05/2023 au 17/11/2023

Ces groupes ont pu être constitués suite à 12 séances d'information collective et 38 entretiens individuels.

3. Taux de réalisation
    - 12 jeunes de moins de 26 ans sont entrés en formation.
    - Ces 12 jeunes ont signé un contrat de formation professionnelle FOREM, supérieur ou égal à 35 heures par semaine
    - Les 12 jeunes ont suivi l'entièreté du programme de formation.
    - Parmi ces 12 jeunes, 10 ont suivi un stage en entreprise, et 9 sont à l'emploi suite à ce stage
    - 1 des 10 jeunes ayant fait un stage n'a pas souhaité signer le contrat de travail proposé après une période de PFI, mais néanmoins, il travaille dans une entreprise de la CP 111.
    - En ce qui concerne les 2 jeunes qui n'ont pas réalisé de stage,
        - 1 n'a pas eu les autorisations nécessaires pour intégrer une entreprise aéronautique, suite à un casier judiciaire du papa, mais il travaille
        - 1 n'a pas désiré poursuivre la formation par le stage en entreprise, car le domaine de l'aéronautique ne lui plaisait pas.

    - les caractéristiques de profil des participants (si disponible): sexe, degré de scolarisation,...
      Les 12 jeunes qui ont suivi la formation sont de sexe masculin. 11 sont belges et 1 est Roumain
      1 CEB
      3 CESI
      2 CE2D
      5 CESS
      1 Apprentissage CEFA

4. Budget
   Indiquez le budget prévu (lors de la demande) et le budget utilisé:

   Budget Prévu

PARTENARIAT FFIHN -MIREC -WAN (assembleurs de structures aéronautiques 11 stagiaires)		**164.824,00 €**
Formation en CDC 12 semaines	36h x 12 sem x 22,50€ x 11 stagiaires	106.920,00 €
Stage en entreprise de 8 semaines	38h x 8 sem x 11€ x 11 stagiaires	36.784,00 €
Suivi MIREC de la sélection au suivi post-emploi	96h/stagiaire x 20€ x 11 stagiaires	21.120,00 €

   Budget utilisé

Il est à noter que la CP 111 a accepté la demande de révision du tarif horaire des opérateurs à partir du 1er janvier 2023. Celui-ci est porté de 20€ à 22,63€ pour la Mirec, et de 22,50€ à 26,50€ pour le WAN. Quant au suivi technique du stage, il passe de 11€ à 12,93€.
La CP 111 a également accepté un glissement budgétaire entre l'activité 2 « soudeurs » et l'activité 3 « assembleurs », et ce, sans dépassement du budget global du projet (cfr annexe 1)

PARTENARIAT FFIHN -MIREC -WAN (assembleurs de structures aéronautiques 12 stagiaires)		195.107,22 €
Formation en CDC	(1588h x 22,50€) + (3722h x 26,50€)	134.363,00 €
Stage en entreprise	2747h x 12,93€	35.518,71 €
Suivi MIREC de la sélection au suivi post-emploi	(114,5h x 20€) + (1013,5€ x 22,63€)	25.225,51 €

5. La sortie vers un emploi (si d'application)

Sur les 12 jeunes entrés en formation, 11 sont à l'emploi

6. Circonstances qui ont entraîné la non-réalisation de l'objectif visé (si d'application)

On peut ici considérer que l'objectif est pleinement atteint. En effet, même si certains jeunes n'ont pas poursuivi dans le métier visé, ils sont néanmoins à l'emploi.
En ce qui concerne le jeune qui n'est pas à l'emploi, le programme mis en place lui a permis de constater que le secteur de l'aéronautique ne lui correspond pas, c'est un premier pas. L'encadrement dont il a pu bénéficier grâce à la MIREC et au suivi de la formation l'aideront dans son parcours de recherche d'emploi.

Conclusion

- Nombre total de jeunes atteints
  + caractéristiques de profil des participants (si disponible): sexe, degré de scolarisation,...

Entrés en formation	Ayant suivi la formation	Stage	Emploi	CEB	CE1D	CESI	CE2D	CESS	Autre	Nationalité belge	Autre nationalité
25	22	20	17	5	3	6	2	6	3	21	4

- Budget prévu total et budget déjà utilisé

Budget prévu

PARTENARIAT FFIHN -MIREC -TC		
AIDE MECANICIEN EN MAINTENANCE INDUSTRIELLE (11 stagiaires)		**134.068,00 €**
Formation en CDC 11 semaines	36h x 11 sem x 20€ x 11 stagiaires	87.120,00 €
Stage en entreprise de 6 semaines	38h x 6 sem x 11€ x 11 stagiaires	27.588,00 €
Suivi MIREC de la sélection au suivi post-emploi	88h par stagiaire x 20€ x 11 stagiaires	19.360,00 €
SOUDEURS 3 PROCEDES (6 stagiaires)		**103.848,00 €**
Formation en CDC 18 semaines	36h x 18 sem x 20€ x 6 stagiaires	77.760,00 €
Stage en entreprise de 6 semaines	38h x 6 sem x 11€ x 6 stagiaires	15.048,00 €
Suivi MIREC de la sélection au suivi post-emploi	92h/stagiaire x 20€ x 6 stagiaires	11.040,00 €
PARTENARIAT FFIHN -MIREC -WAN (assembleurs de structures aéronautiques 11 stagiaires)		**164.824,00 €**
Formation en CDC 12 semaines	36h x 12 sem x 22,50€ x 11 stagiaires	106.920,00 €
Stage en entreprise de 8 semaines	38h x 8 sem x 11€ x 11 stagiaires	36.784,00 €
Suivi MIREC de la sélection au suivi post-emploi	96h/stagiaire x 20€ x 11 stagiaires	21.120,00 €
TOTAL		**402.740,00 €**

Budget utilisé

Il est à noter que 3 demandes ont été introduites à la CP 111

- révision du tarif horaire des opérateurs à partir du 1er janvier 2023, de 20€ à 22,63€ pour TechnoCampus et la MIREC, de 22,50€ à 26,50€ pour le WAN, et de 11€ à 12,93€ pour le suivi technique des stages
- glissement budgétaire entre l'activité 2 « soudeurs » et l'activité 3 « assembleurs »
- Intégration dans le budget des frais de révision du rapport par le cabinet Mazars

Ces 3 demandes ont été acceptées, et leur effet n'entraine pas une augmentation du budget global introduit initialement (cfr annexe 1)

PARTENARIAT FFIHN -MIREC -TC		
AIDE MECANICIEN EN MAINTENANCE INDUSTRIELLE (8 stagiaires)		**56.083,12 €**
Formation en CDC 11	1807,25h x 22,63€	40.898,07 €
Stage en entreprise	219h x 12,93€	2.831,67 €
Suivi MIREC de la sélection au suivi post-emploi	(22,5h x 20€) + (526h x 22,63€)	12.353,38 €
SOUDEURS 3 PROCEDES (5 stagiaires)		**53.727,04 €**
Formation en CDC	1747,25h x 22,63€	39.540,27 €
Stage en entreprise	270h x 12,93€	3.491,10 €
Suivi MIREC de la sélection au suivi post-emploi	(72h x 20€) + (409h x 22,63€)	10.695,67 €
PARTENARIAT FFIHN -MIREC -WAN (assembleurs de structures aéronautiques 12 stagiaires)		**195.107,22 €**
Formation en CDC	(1588h x 22,50€) + (3722h x 26,50€)	134.363,00 €
Stage en entreprise	2747h x 12,93€	35.518,71 €
Suivi MIREC de la sélection au suivi post-emploi	(114,5h x 20€) + (1013,5€ x 22,63€)	25.225,51 €
CABINET REVISEURS MAZARS		
RAPPORT INTERMEDIAIRE	3500 HTVA	4.235,00 €
RAPPORT FINAL	3500 HTVA	4.235,00 €
TOTAL		**313.387,37 €**

- Sortie vers le travail (total, si d'application)

Suite à ce projet groupe à risque -26 ans 2022-2023, 17 jeunes sont à l'emploi

- Impact préliminaire du projet

Nous n'avons pu concrétiser l'ensemble des mises à l'emploi estimées en début de projet.

Avec le recul et l'analyse des différentes situations individuelles, on peut se rendre compte que nous sommes bien dans un projet ambitieux de mise à l'emploi d'un public groupes à risques, de moins de 26 ans, éloignés de l'emploi, avec toutes les difficultés que cela comporte.
Malgré les différents moyens mis en place par la MIREC on peut constater que la précarité sociale et psychologique de ces jeunes a été pour certains, un énorme frein tant au maintien du jeune dans un processus de formation qu'à l'accès à l'emploi.

Ce type de projet a donc tout son sens : accompagner des jeunes dans une démarche de réflexion sur un projet professionnel, allant de la formation, à la découverte et la pratique d'un métier, grâce au stage dans une entreprise, pour finalement déboucher sur un emploi.

Même si tous les jeunes entrés en formation ne sont pas à l'emploi, certains ont pu, par l'accompagnement mis en place, lever une série de freins à l'emploi.

Participer à une séance d'information, s'inscrire dans un processus de formation, même s'il ne débouche pas sur un emploi, leur a permis de reprendre confiance en eux, d'acquérir des compétences, ce qui enrichi leur CV. Le passage de différents brevets chez TechnoCampus est également intéressant dans une dynamique de recherche d'emploi.

Certains se sont réorientés, ce qui est positif et place le jeune sur le chemin de l'emploi.

On peut constater, que 85% des jeunes ayant fait un stage suite à la formation, ont décroché un emploi. Il est donc clair que le fait de suivre l'entièreté de la formation, et d'avoir une première expérience en entreprise par la réalisation d'un stage est une des clés pour la conclusion d'un contrat de travail

Les stratégies qui seront mises en place suite aux constats de ce premier projet groupes à risques moins de 26 ans devraient, pour le projet 2024-2025 avoir des répercussions positives quant au taux de réalisation.